

Marseille, le 18 novembre 2021

Madame Martine VASSAL
Présidente
Métropole Aix-Marseille Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE Cedex 02

LE MAIRE

N/REF. : PB/GR/LC
N° 17414/21/11/00475
OBJET : Emanations d'Hydrogène de Sulfure
Madrague de Montredon - 13008
PJ : 1 exposé

Madame la Présidente,

Lors de l'Assemblée Générale du CIQ de la Madrague de Montredon, qui s'est tenue le 13 novembre dernier, parmi les nombreux sujets évoqués, j'ai été alerté sur les émanations d'Hydrogène de Sulfure (H₂S) constatées dans plusieurs rues de ce quartier.

Ce gaz est un poison, extrêmement nocif et toxique qui peut entraîner la mort par arrêt cardiaque en cas de très fortes concentrations. Pour des dosages inférieurs et en cas d'expositions répétées, l'hydrogène de sulfure provoque des atteintes aux systèmes nerveux, oculaire, digestif, respiratoire et cutané.

Vous trouverez, en pièce jointe, un exposé réalisé par un médecin adhérent du CIQ qui détaille parfaitement tous les effets sur l'organisme. Dans ce document, vous trouverez également les taux auxquels sont soumis régulièrement les habitants de la Madrague de Montredon.

Vous constaterez ainsi que l'exposition a plusieurs fois été mesurée très au-dessus des normes recommandées par l'OMS et pouvant aller jusqu'à 100 fois le taux admissible. Les effets cliniques chez les habitants sont nombreux : céphalées, nausées, troubles digestifs, irritations des voies respiratoires, irritabilité, insomnie.

Ces émanations de gaz toxique sont liées au réseau exploité par la SERAMM au titre de la DSP qui lui a été confiée par la Métropole.

Lors de la réunion, le représentant de cette société nous a expliqué que des mesures correctives étaient régulièrement prises avec l'injection dans le réseau de Nutriox qui est un inhibiteur de l'H₂S.

Ces injections périodiques ne sont pas suffisantes puisque notre interlocuteur nous a annoncé qu'un calfeutrement des plaques d'égout allait être réalisé pour minimiser les émissions et éviter le confinement des habitations.

Vous comprendrez qu'évidemment ces mesures circonstancielles ne sont en aucune façon satisfaisantes car elles ne règlent pas structurellement le problème. Les habitants de ce quartier sont donc exposés de manière presque permanente à un gaz dangereux et en particulier en été lorsque les fortes chaleurs favorisent la production de H₂S.

Le technicien de la SERAMM nous a également expliqué que la seule solution était de réaliser des travaux pour rendre ce réseau conforme et que si l'exploitation et la maintenance était bien du ressort du concessionnaire, en revanche, il appartenait au concédant, c'est à dire à la Métropole, de prendre les mesures et dispositions qui s'imposent pour réaliser les interventions nécessaires.

Cette situation qui perdure depuis au moins 2014 ne peut se poursuivre car la santé des habitantes et des habitants de ce secteur est menacée.

Il avait été envisagé que les travaux nécessaires puissent être réalisés par les opérateurs de l'opération Legré-Mante mais il ne me paraît pas justifié qu'ils soient assumés par des intérêts privés alors qu'il s'agit d'une prérogative publique que d'assurer la sécurité de son réseau d'évacuation des eaux usées et des eaux vannes.

Je vous serais donc reconnaissant de bien vouloir m'indiquer quelles mesures la Métropole compte prendre rapidement pour trouver une solution pour supprimer ces émanations toxiques.

C'est une urgence et une priorité car notre Mairie de Secteur est très attentive à ce que la santé de ses habitants soit préservée.

Restant à votre disposition pour échanger sur ce dossier,

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Présidente, mes salutations distinguées.


Pierre BENAÏROCHE

Cc :

Monsieur Roland GIBERTI – Président du Conseil de Territoire Marseille-Provence

Madame Nathalie PERRIN – Directrice du Pôle Eau et Assainissement – Métropole Aix-Marseille

Madame Christine JUSTE - Adjointe au Maire de Marseille en charge de l'Environnement, de la Lutte contre les pollutions, de l'Eau et l'Assainissement, de la Propreté de l'Espace public, de la Gestion des espaces naturels, de la Biodiversité terrestre et de l'Animal dans la ville - Conseillère Métropolitaine

Madame Anne MEILHAC - Adjointe au Maire des 6/8 déléguée aux Mobilités, à la Voirie, aux Espaces Verts, aux Emplacements et à la Transformation de l'Espace Public - Conseillère Métropolitaine

Monsieur Pierre LEMERY – Adjoint au Maire des 6/8 délégué aux Grands Projets, aux Permis de Construire et à la coordination du secteur du Roy d'Espagne et Littoral - Conseiller métropolitain

Monsieur Guy BAROTTO – Président de la Fédération des CIQ du 8^e arrondissement

Madame Monique TOUITOU – Présidente du CIQ Madrague de Montredon

Madame Huguette KOBLINSKY – Présidente du CIQ Samena

Monsieur Loïc SOURIAU – Directeur de l'ARS PACA